

En passant par les bois de Perchet

Communauté de Communes du Perche - Brunelles



Brunelles (Didier Orsal)



Bienvenue sur le circuit balisé en "BLEU CLAIR" !

Ce circuit vous offrira quelques surprises, entre découvertes de points d'eau et traversée de forêt. Il passe notamment tout près du camping du Bois Jahan, puis devant le Moulin d'Arcisses. Il peut aussi être effectué à VTT.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 170 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Forêt, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages

Itinéraire

Départ : Brunelles, commune d'Arcisses

Arrivée : Brunelles, commune d'Arcisses

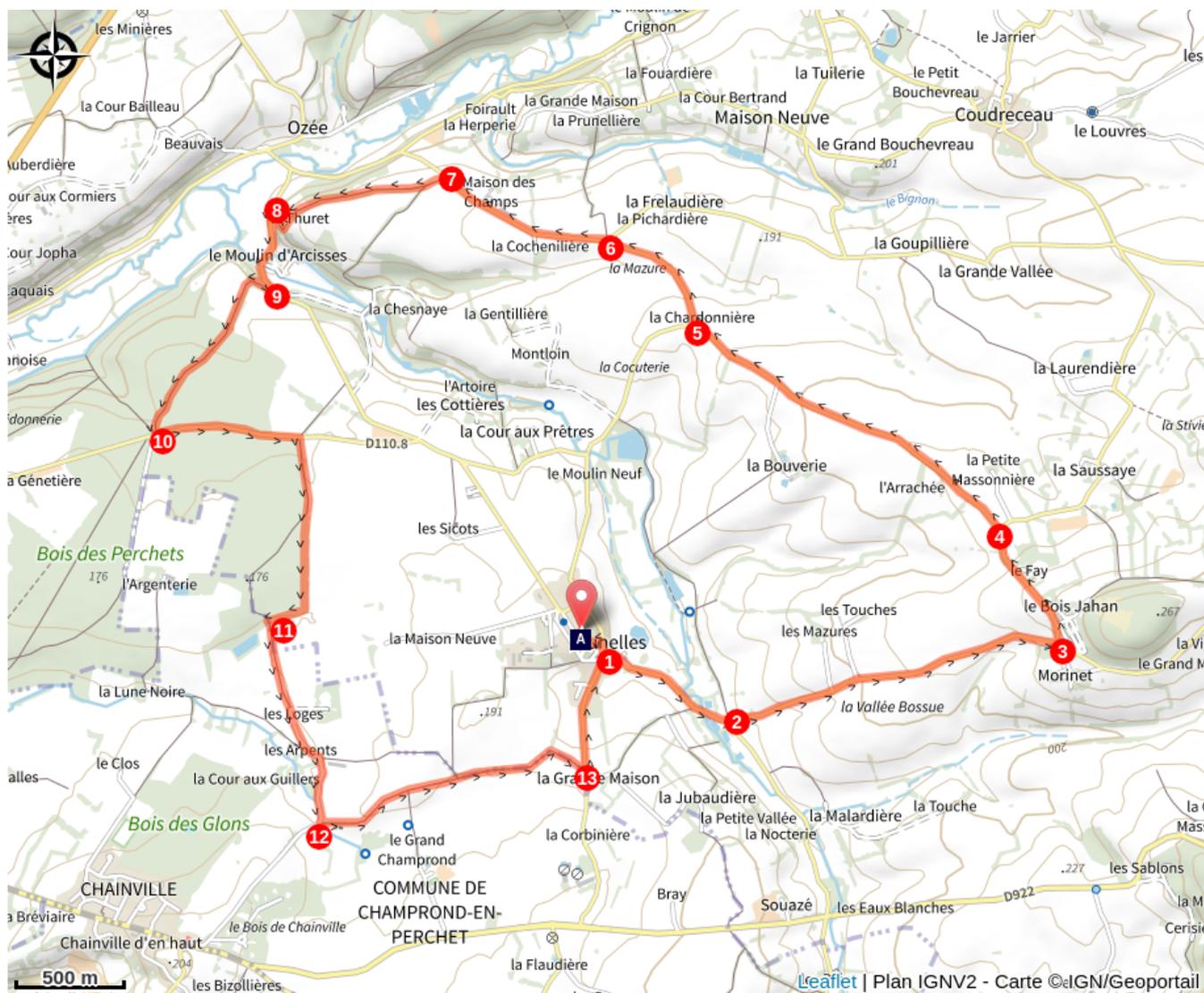
Communes : 1. Brunelles
2. Champrond-en-Perchet

Attention : Début du parcours sur de la départementale « SOYEZ VIGILANTS ».

Depuis le parking, passer devant le porche de l'**église Saint-Martin** et l'ancien cimetière puis, à gauche, descendre par la Rue de l'Eglise.

1. A l'intersection avec la D351-6, prendre la rue presque en face, légèrement à droite, la rue du Lavoir, puis, à 50 mètres sur la gauche vous pourrez descendre **au lavoir** de Brunelles. Reprendre la Rue du Lavoir et tourner à gauche sur la D110 pendant environ 550 mètres en passant sur **le pont de l'Arcisses**.
2. A l'intersection continuer tout droit sur la D351 (Attention : Marcher dans le sens opposé à la circulation).
3. Au « **Morinet** », tourner à gauche : vous aurez alors une vue sur le « **Camping du Bois Jahan** », puis continuer sur environ 600m.
4. A l'intersection, bifurquer sur la gauche (D351-7), vous passerez à proximité de la « **Ferme de la Bouverie** »
5. A « **La Chardonnière** » continuer sur la droite (D351-6) jusqu'à la prochaine intersection.
6. Prendre sur la gauche (D351-7) et passer devant la ferme « **La Maison des Champs** »
7. Après 150 mètres, tourner à gauche dans le chemin, puis, rapidement bifurquer à droite sur le chemin du « **Thuret** ».
8. A la sortie de ce chemin, tourner à gauche sur la D110. Passer devant le « **Moulin d'Arcisses** » et poursuivre sur la D110 sur 200 mètres (cela monte un peu).
9. A un croisement, tourner à droite pour entrer dans le bois des Perchet. Traverser le bois sur environ 1km.
10. Une fois avoir rejoint la D110-8, empruntez-la à gauche et marchez sur 700 m. Au sortir du bois, prendre à droite le chemin de terre à l'orée du bois sur 1km.
11. A la sortie du bois, prendre le chemin entre les 2 champs jusqu'aux « **Loges** ». Continuer en passant les « **Arpents** » et la « **Cour aux Guillers** »
12. A 200 mètres, prendre sur la gauche en passant devant **la ruine de l'église de Champrond**. Marcher sur 1km500 pour rejoindre la D110-7 au niveau de RL Menuiserie
13. Tourner à gauche pour revenir vers Brunelles en arrivant par la rue St Martin
14. Au croisement prendre **la rue des Moulins**, puis aussitôt, à gauche, **la rue de l'Eglise** pour rejoindre la place de la mairie.

Sur votre chemin...



Synthèse communale (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du
Perche

9, rue Villette Gâté, 28400 Nogent-le-Rotrou

otnogentlerotrou@gmail.com

Tel : 02 37 29 68 86

<http://www.perche-tourisme.fr>

